



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](https://impots.gouv.fr) ou sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

## Vos références

**Numéro fiscal :**  
Déclarant 1 (C) : 13 96 618 203 015  
Déclarant 2 (C) : 14 97 446 151 509  
**Référence de l'avis :** 22 49 A024679 19  
**Adresse d'imposition au 01/01/2022 :**

6 RUE EDISON

49000 ANGERS

**Numéro FIP :** 490 10 03 7228177789 3 A  
**Numéro de rôle :** 011  
**Date d'établissement :** 08/07/2022  
**Date de mise en recouvrement :** 31/07/2022

**Identifiant service :** 49012

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP ANGERS EST  
SAID MAINE  
15 BIS RUE DUPETIT THOUARS  
49046 ANGERS CEDEX 01

PACTEAU DOMINIQUE  
OU MONEGER CECILE MARIE  
6 RUE EDISON  
49000 ANGERS

## Somme qui vous est remboursée

**4 459,00 €**

**Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2021.**

**Vous serez remboursé par virement le 21/07/2022**

**sur le compte bancaire suivant :**

FR76 1027 8394 010X XXXX XXX0 188

Identifiant de la banque : CMCIFR2AXXX

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

 **Par téléphone**  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)

SIP ANGERS EST  
SAID MAINE  
15 BIS RUE DUPETIT THOUARS

49046 ANGERS CEDEX 01

\* (service gratuit + coût de l'appel)

**Revenu fiscal de référence :** 57 686  
**Nombre de parts :** 4,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).

Déclarant 1 - Nom de naissance : PACTEAU

Déclarant 2 - Nom de naissance : MONEGER

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M		3		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				4,00

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)	Total
Salaires.....	35450		0	
Revenus des salariés des particuliers employeurs.....			0	
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup> .....	35450			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3545			
Pensions alimentaires perçues.....		3600		
Abattement spécial de 10%.....		- 400		
Salaires, pensions, rentes nets.....	31905	3200	0	35105
BNC pro., régime spécial, déclarés.....		40858		
Abattement <sup>6</sup> .....		- 13892		
BNC pro., régime spécial, nets.....		26966		
BNC pro., régime spécial, total foyer fiscal.....				26966
<b>Revenus perçus par le foyer fiscal</b>				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			1709	
Revenus de capitaux mobiliers imposables <sup>7</sup> .....				0
Base de la régularisation du prélèvement libératoire déclarée.....	51	Retenue	51	
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>62071</b>
CSG déductible.....				- 116
<b>CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL <sup>10</sup></b>		<b>Montant déclaré</b>	<b>Montant retenu</b>	
Pension alimentaire versée à enfants majeurs <sup>16</sup> ...		4320	4320	
<b>Total des charges déduites <sup>11</sup>.....</b>				<b>- 4320</b>
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>57635</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				1841
Décote.....				- 474
Impôt avant réductions d'impôt.....				1367
<b>REDUCTIONS D'IMPOT <sup>15</sup></b>	<b>Montant déclaré</b>	<b>Montant retenu</b>	<b>Montant réduction</b>	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	3	3		
Montant de la réduction d'impôt.....			549	
<b>Total des réductions d'impôt <sup>20</sup>.....</b>				<b>- 549</b>
<b>Impôt total avant crédits d'impôt.....</b>			<b>818</b>	
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>	<b>Montant déclaré</b>		<b>Montant retenu</b>	

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

&gt;&gt;&gt; Suite de votre avis

Trop versé prélèvement libératoire.....		4	-	4
Cotisations syndicales.....	295	231		
Montant du crédit d'impôt calculé.....			-	152

**IMPOT NET**

Total de l'impôt sur le revenu net.....				662
---	--	--	--	-----

**CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :****IMPOT SUR LE REVENU**

Impôt sur le revenu 2021 dû <sup>53</sup> :				662
Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :			-	918
Acomptes prélevés en 2021 sur votre compte bancaire :			-	4276
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :			+	73
<b>Solde d'impôt sur les revenus 2021 :.....</b>			-	<b>4459</b>

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE 4459

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Revenu fiscal de référence <sup>25</sup>..... **57686**

**Informations indiquées pour mémoire**

Montant des revenus soumis aux prélèvements libératoires 51  
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible <sup>19</sup> 1714

**PLAFOND EPARGNE RETRAITE**

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2020.....	16062	17020
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	3973	3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	+ 4905
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2022.....	= 16253	= 17106

**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022**

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou en appelant le 0809 401 401